

MISE EN LIGNE LE 30-09-2022
AVENANT AU CONTRAT DE CESSION
du 07/05/2022

ENTRE : La Cie TERRE SAUVAGE

Adresse : 2 rue du Grand Both, 17230 MARANS
Téléphone : 06.61.54.48.86
Mail : cie.terresauvage@gmail.com
Siret : 79227141300033
Code APE : 9001Z
Licence d'entrepreneur de spectacle : L-R-20-011097
Association non assujettie à la TVA
Représentée par Mrs Danièle Duteuil en sa qualité de présidente,

Ci-après désigné « le PRODUCTEUR », d'une part,

ET : La Ville de Royan

Adresse : 80 avenue de Pontailac - 17200 ROYAN
Téléphone : 05 46 39 56 56
Siret : 211 703 061 00013
Code APE : 751 A
Licence n° : 1-PLATESV-D-2021-005035 ; 2-PLATESV-D-2021-005038 ; 3-PLATESV-D-2021-005036

Représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après désigné « l'ORGANISATEUR », d'autre part.

Il est exposé ce qui suit :

Le Producteur dispose du droit de représentation en France du spectacle suivant :

« CREATURE »

pour lequel il s'est assuré le concours des artistes nécessaires à sa préparation et à sa représentation.

L'Organisateur soussigné dispose et certifie s'être assuré de la disponibilité d'un lieu de représentation.

CECI EXPOSÉ, ET ÉTANT ENTENDU QUE LE PRODUCTEUR N'A PAS PU HONORER LA REPRÉSENTATION À LA DATE PRÉVUE SUITE À L'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS COVID-19, VOICI CI-APRÈS LES MODIFICATIONS :

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Le Producteur s'engage à donner deux représentations du spectacle **Créature**:

DATE : 7 avril 2022
HORAIRE : 14h30 et 20h30
Lieu : Salle de spectacle Jean GABIN - 112 rue Gambetta - 17200 Royan
Coût : 2500 euros

MISE EN LIGNE LE 30-09-2022

Toutes les autres clauses et articles du contrat initial qui ne sont pas explicitement visées dans ce présent avenant demeurent inchangées.

Le Producteur s'engage à donner deux interventions de une heure et quart chacune, soit deux heures et demi dans deux écoles primaire :

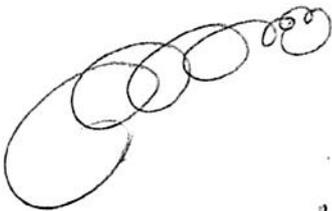
DATE : 5 avril 2022

HORAIRE : 14h00 et 15h30

COUT : 70 euros/ une heure soit 175 euros les deux heures et demi

Fait en QUATRE exemplaires à Marans , le 29/03/2022

Le Producteur,



Monsieur ou Madame *Jamela Doteuil*



L'Organisateur,

Pour le maire et par délégation,



Monsieur Didier SIMONNET
Premier Adjoint